# Bourse d’anticipation

## Valeur de 500$

## Objectif

La bourse d’anticipation du CNFS – UL vise à encourager les francophones et francophiles gradués d'une école secondaire de l’Ontario ainsi que les adultes effectuant un retour aux études inscrits dans l’un des programmes en santé soutenus par le CNFS, en les appuyant financièrement.

Critère d’admissibilité

Afin d’être admissible pour la bourse, la personne doit :

* détenir une résidence permanente en Ontario au moment de la demande;
* être diplômée d’une école secondaire de l’Ontario, un étudiant postsecondaire qui effectue un changement de programme ou un adulte effectuant un retour aux études;
* avoir une moyenne de la dernière année scolaire d’au moins 70%;
* être inscrite à l’Université Laurentienne, sur campus ou à distance, à temps plein;
* être inscrite en première année dans l’un des programmes de baccalauréat appuyés par le CNFS, soit sciences infirmières, orthophonie, sages-femmes ou service social;
* soumettre un dossier de candidature.

Dossier de candidature

Pour être recevable, un dossier de candidature doit comprendre la documentation suivante :

* le Formulaire de demande dûment rempli;
* une lettre de présentation (environ 400 mots) rédigée en français qui décrit son choix de poursuivre un programme de santé à l’Université Laurentienne;
* une lettre d’appui d’un.e enseignant.e qui atteste sa fierté francophone et son implication;
* un curriculum vitae qui démontre son implication communautaire et parascolaire.

Date limite

Les demandes des bourses doivent être envoyées par courriel à Nicole Dubuc-Charbonneau, gestionnaire du CNFS-UL à cnfs@laurentienne.ca par le 3 mai 2021. Les lettres d’appui doivent être envoyées directement par l’enseignant/l’employeur à la même adresse courriel (cnfs@laurentienne.ca) avec le sujet de courriel suivant : Bourse d’anticipation\_nom de l’étudiant.